

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Absent(es) représenté(es) :

Madame Sophie MANIGAULT-TERRE donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Madame Nicole JEDYNSKI

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Didier OUDIN donne pouvoir à Monsieur Nicolas COCHEFERT

Monsieur Gérard DELORME donne pouvoir à Monsieur Christian PERDU

Absentes non excusées : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

Madame Nicole JEDYNSKI, membre du ski club, n'a pas pris part au vote pour cette subvention.

N° 70 - 28/03/2024

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A VOCATION SPORTIVE / AUTRE – EXERCICE 2024

Considérant les demandes de subventions sollicitées par les associations à vocation sportive et autre, au titre de l'exercice 2024,

Après avis favorable de la commission culture, sport et attractivité du 22 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

ATTRIBUE, au titre de l'exercice 2024, les subventions aux associations suivantes :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET/OU DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024
ODSAA	18 500,00 €
AS COLLEGE JEANNE D'ARC	200,00 €
AS LYCEE JEANNE D'ARC	200,00 €
AVALLON BASKET	2 000,00 €
AVALLON ESCALADE	1 000,00 €
AVALLON HANDBALL	1 500,00 €
AVALLON RUGBY	1 500,00 €
BOULE SPORTIVE AVALLONNAISE	200,00 €
CENTRE AQUATIQUE AVALLONNAIS	5 000,00 €
AEROMODELISME	200,00 €
AVALLON VOLLEY	200,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200,00 €
JUDO CLUB AVALLONNAIS	4 000,00 €
LES ARCHERS DE LA ROSE	400,00 €
ONKAY ZIK DANCE	500,00 €
PAC (PROMOTION ANIMATION CYCLISME)	2 300,00 €
SKI CLUB AVALLONNAIS	250,00 €
SOCIETE MIXTE DE TIR	200,00 €
TENNIS CLUB AVALLONNAIS	1 000,00 €
TERRE DE LEGENDES	300,00 €
VAUBAN FORTERESS	300,00 €
ATHLETIC CLUB AVALLONNAIS	500,00 €
AFCO	38 000,00 €
PINGPONG CLUB	1 000,00 €
ABBA	1 000,00 €

SUBVENTIONS A TITRE EXCEPTIONNEL ET/OU DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT

ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS / COMMENTAIRES	SUBVENTIONS 2024
BOULE SPORTIVE AVALLONNAISE	Challenge ville	300,00 €
PAC	entretien bike Chaumes et trial	1 200,00 €
PAC	Cyclo 06/11/2024	500,00 €
PAC	TRJV 07/04/2024	500,00 €
PAC	Enduro urbain 30/06/2024	6 500,00 €
VAUBAN FORTERESS	Qualif Championnat de France à Agen	700,00 €
ECSA	Les Grimpettes	1 000,00 €
Haltérophilie Club Avallon	finale coupe de France des clubs u17 filles Langres 3 et 4/05/2024	250,00 €
Haltérophilie Club Avallon	champ France élite u17 filles Evron 31/05 au 02/06/24	430,00 €
Haltérophilie Club Avallon	champ France master adultes Norvège 15 au 26/06/24	500,00 €
Haltérophilie Club Avallon	champ France u13 Anse 29/06/24	130,00 €
Haltérophilie Club Avallon	champ Europe master adultes Finlande du 05 au 14/09/24	1 000,00 €
ASSOCIATIONS	AUTRES MANIFESTATIONS	SUBVENTIONS 2024
JAVA	CONCERT tribute fête d'Avallon 24/08/2024	21 290,00
YONNE EN SCENE	Association support technique JO	2 400,00

AUTORISE le Maire à établir et signer les conventions de partenariat nécessaires et tout autre document entrant dans l'application de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



Habsfui